DLP -4-7-73 546493

AVERTISSEMENTS AGRICOLES 50

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)
Tél. 88.56.15
88.06.15

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux-Cité Administrative rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX
C. C. P. Nantes 86-04-02
ABONNEMENT ANNUEL

30 Frs

SUPPLEMENT N° 7 au BULLETIN N° 153 de JUIN 1973

MAINE-et-LOIRE............ p. 33

PRECAUTIONS A PRENDRE APRES LES RECENTES CHUTES DE GRELE

VIGNES

Il est souhaitable d'effectuer dès que possible un traitement pour assurer la cicatrisation des plaies. On devra utiliser un composé organique de synthèse.

Dans les sols complètement détrempés et dans les vignobles où le Mildiou est inexistant, il est préférable d'attendre que le sol soit ressuyé pour intervenir.

MILDIOU -

De très prochaines informations seront communiquées concernant la lutte contre cette maladie dans les vignobles non touchés par la grêle.

ARBRES FRUITIERS

Dans les vergers où les fruits peuvent encore être marchands, effectuer dès que possible un traitement avec un composé organique de synthèse.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE"

J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 28 JUIN 1973

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: L. BOUYX

24